

Ancrages GRAPPINSOL® BIO

FABRICATION FRANÇAISE



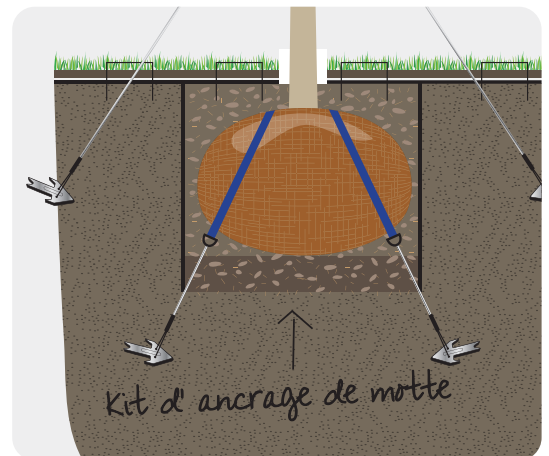
Kits d'ancrage de motte avec Sangle Biodégradable

Les ancrages Grappin sol BIO sont constitués :

- d'une flèche qui est enfoncée dans le sol et qui, une fois redressée, assure un point d'ancrage fixe particulièrement résistant.
- de 3 câbles en acier galvanisé de diamètre 4mm
- d'une sangle à 100% à base de fibre naturelle (coton peigné)

Ces ancrages permettent d'éviter la pollution des sols par les sangles plastiques (polyester) communément utilisées.

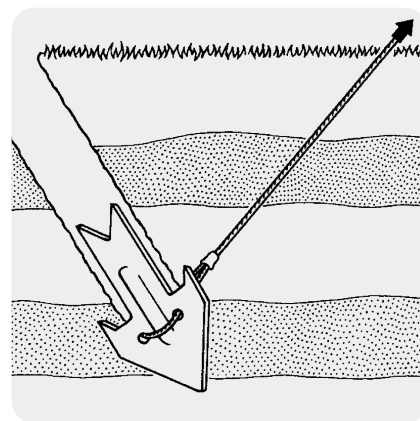
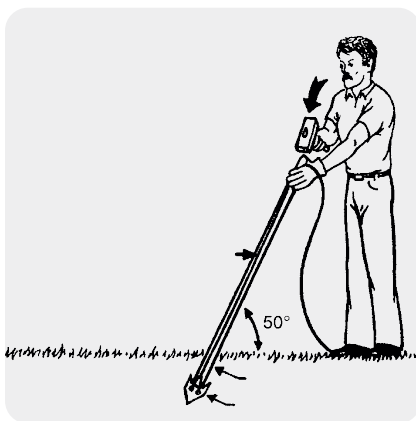
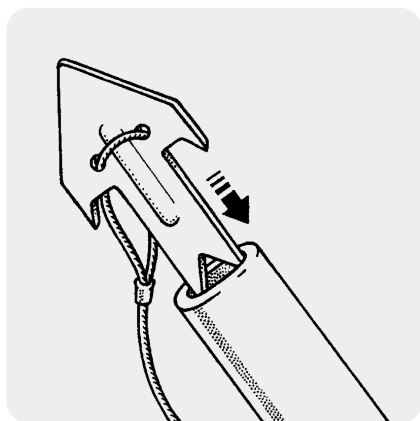
La composition de la sangle et sa qualité de tissage permette une dégradation naturelle ainsi qu'une tenue dans le temps dépassant 3 ans.



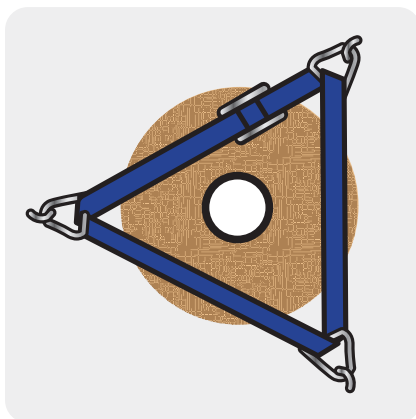
Références	Type de flèche	Diamètre du câble	Longueur du câble	Résistance du câble	Dimension de la sangle	Résistance de la sangle
KAM4_BIO	Ancre Grappin-Sol n°4 en acier premium nitro-carburé	1 ml	1 ml	1260 daN	40mm x 4ml	650 daN minimum
KAM4_U_BIO	Ancre à surface élargie en acier non traité		0,8 ml			

Le principe de mise en place

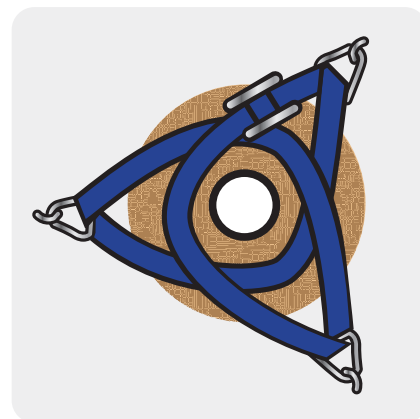
1. Effectuer un avant trou avec une barre à mine ou avec un outil spécial TOLTEX.
2. Introduire la flèche GRAPPIN-SOL® dans la partie aplatie de la barre spéciale, la maintenir dans cette position à l'aide du câble, puis l'enfoncer dans le sol à l'aide de l'outil que vous aurez choisi suivant le kit utilisé.
3. Après avoir enfoncé la flèche GRAPPIN-SOL® à une profondeur suffisante pour que l'anneau de fixation arrive au niveau du fond de la fosse de plantation. Retirer la barre.
4. Terminer l'opération de blocage des flèches en effectuant une traction sur le câble, stabilisant ainsi définitivement l'ancre dans le sol.



Positionnement de la sangle



**Solution en triangle
(recommandée pour
les grosses mottes)**



Solution en quinconce